

Syndicat mixte  
du bassin versant  
**Tarn-amont**

## Comité de pilotage

—  
*La Cresse,*

*le Mardi 4 avril 2023,*



**PROGRAMME D' ACTIONS  
DE PREVENTION DES INONDATIONS  
Tarn-amont  
2024-2029**



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
DE L'AVEYRON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Objectif : valider les actions du PAPI Tarn-amont 2024-2029

1. Rappel des éléments de contexte de la démarche PAPI
2. Synthèse du diagnostic du territoire
3. Présentation du PAPI Tarn-amont 2024-2029
  - Portage et gouvernance
  - Stratégie opérationnelle
  - Programme d'actions
4. Echéances à venir

# 1. Rappel des éléments de contexte de la démarche PAPI

**Stratégie locale (volontaire)** issue de la politique nationale de gestion des risques inondations (Directive Inondation, PGRI Adour Garonne)

Structure pilote : Syndicat Tarn-amont (compétence GEMAPI)

Objectifs d'un PAPI :

*Sensibiliser et éduquer*  
*Réduire la vulnérabilité*

*Surveiller, prévoir, alerter*  
*Réduire l'occurrence des inondations*

*Partenariat services de l'Etat / acteurs locaux*

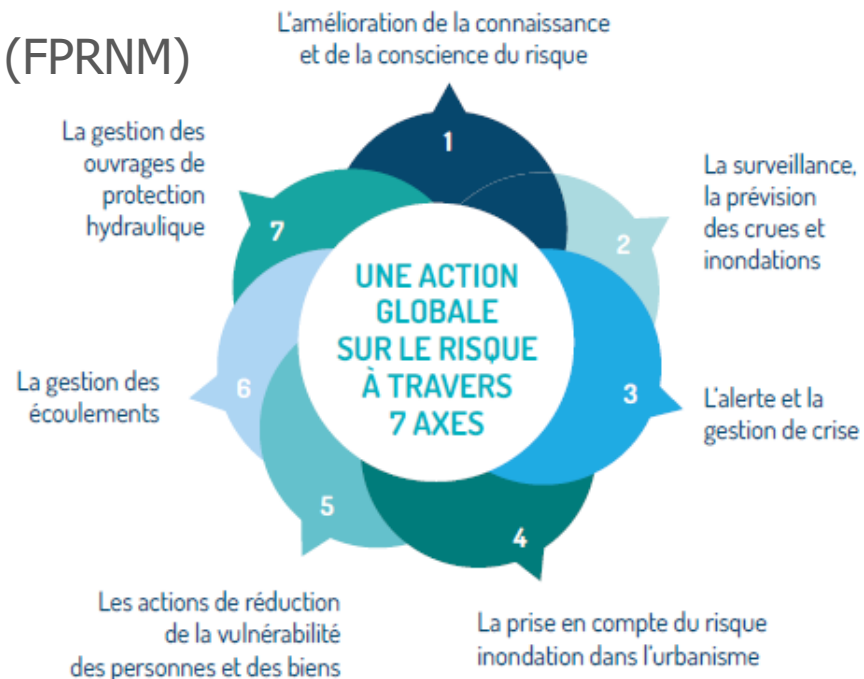
Permet de mobiliser des fonds publics (FPRNM)

7 axes

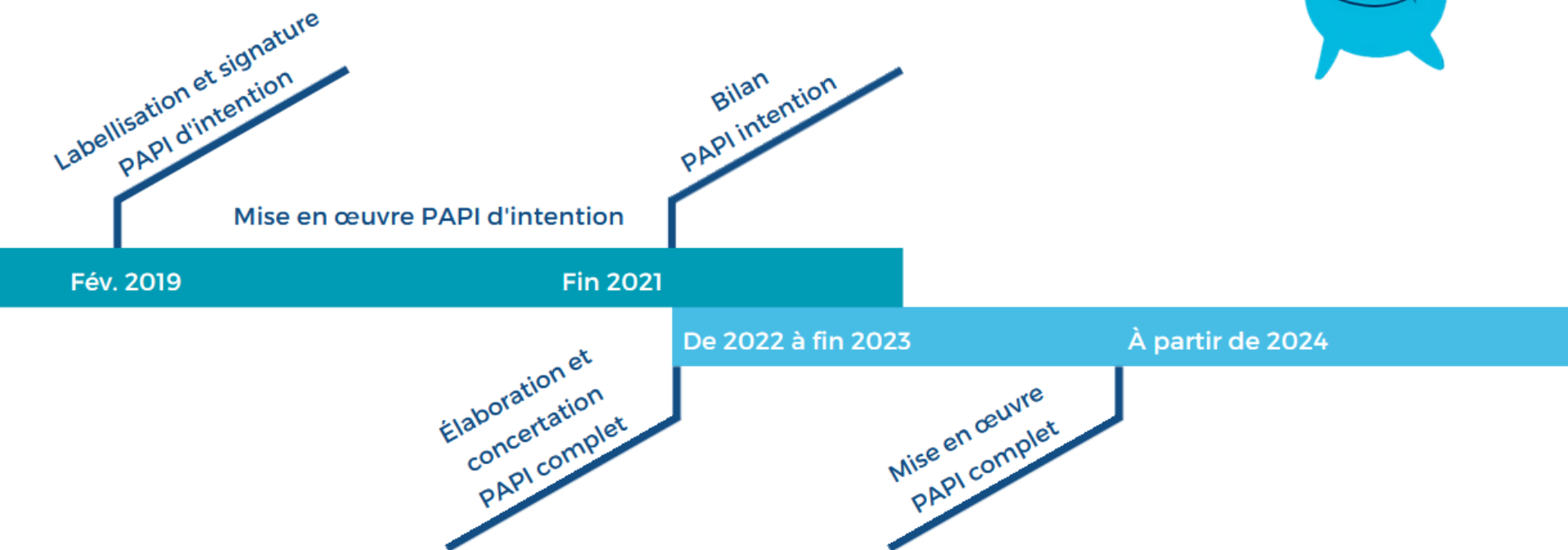
**2 étapes majeures :**

- PAPI d'intention (PEP) – 3 ans
- PAPI – 6 ans

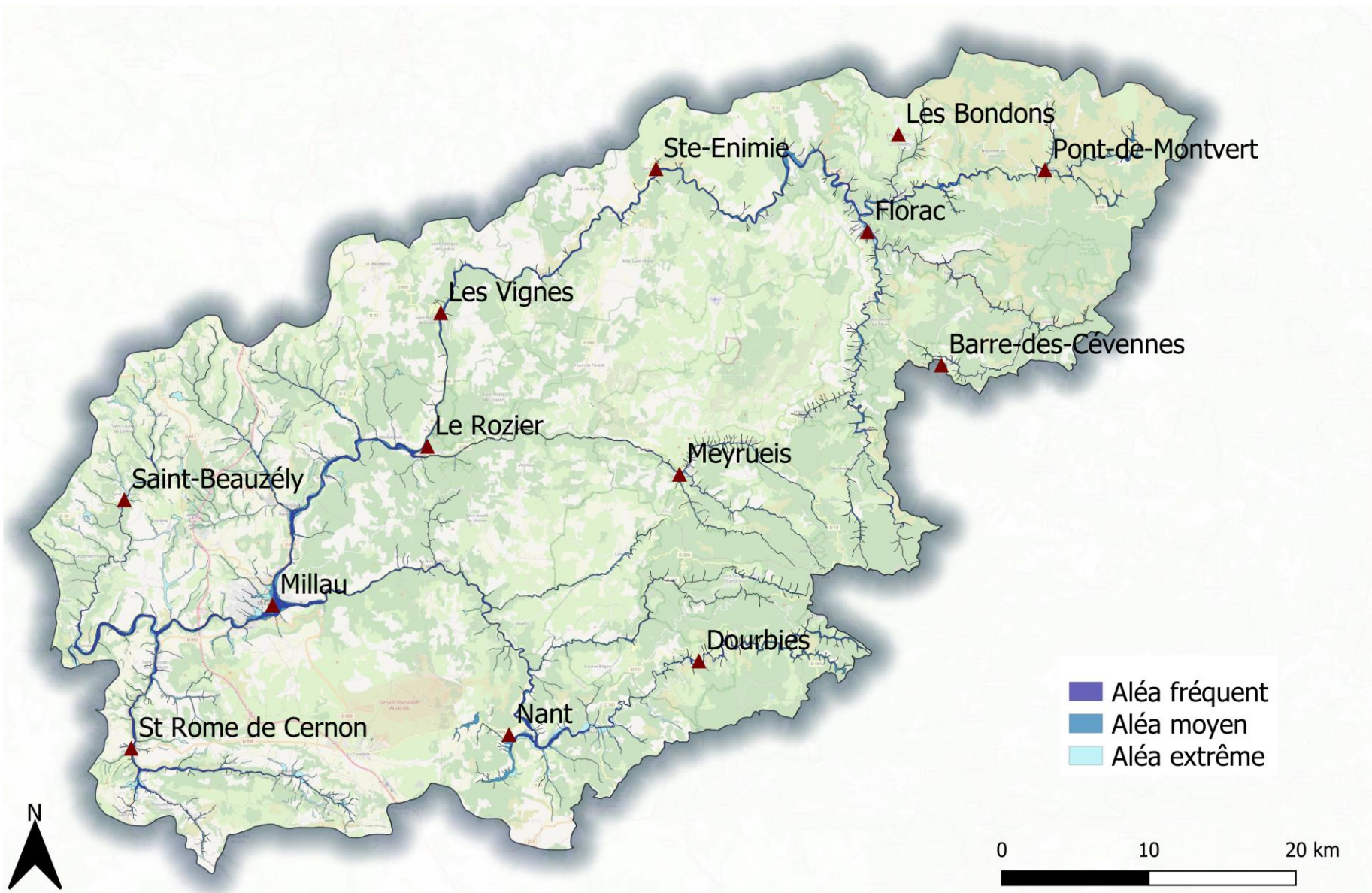
*En complémentarité des outils  
SAGE, Contrat de rivière et  
Programme pluriannuel des milieux  
aquatiques*



## LES ÉTAPES DU PROJET



# Le périmètre d'intervention (1)



Les zones inondables du Tarn-amont

# Le périmètre d'intervention (2)



**9**  
Etablissements publics de  
coopération  
intercommunale (EPCI) à  
fiscalité propre

Un territoire de **2 600 km<sup>2</sup>**

Le Tarn depuis ses sources  
jusqu'à sa confluence  
avec la Muse soit



**45 000**  
habitants



**1900 km**

de rivières dont

**124 km** pour  
le Tarn



**7**  
affluents  
principaux

Syndicat mixte  
du bassin versant

**Tarn-amont**

## 2. Synthèse du diagnostic de territoire : Le Tarn-amont et le risque d'inondation



**+ de 5700 personnes** habitent en zone inondable  
(ce chiffre monte à 1 personne sur 4 qui habite en zone inondable pour l'évènement extrême)

**2 200 bâtiments** résidentiels

**850 entreprises**

dont **85 campings** (les  $\frac{3}{4}$  des campings du territoire)

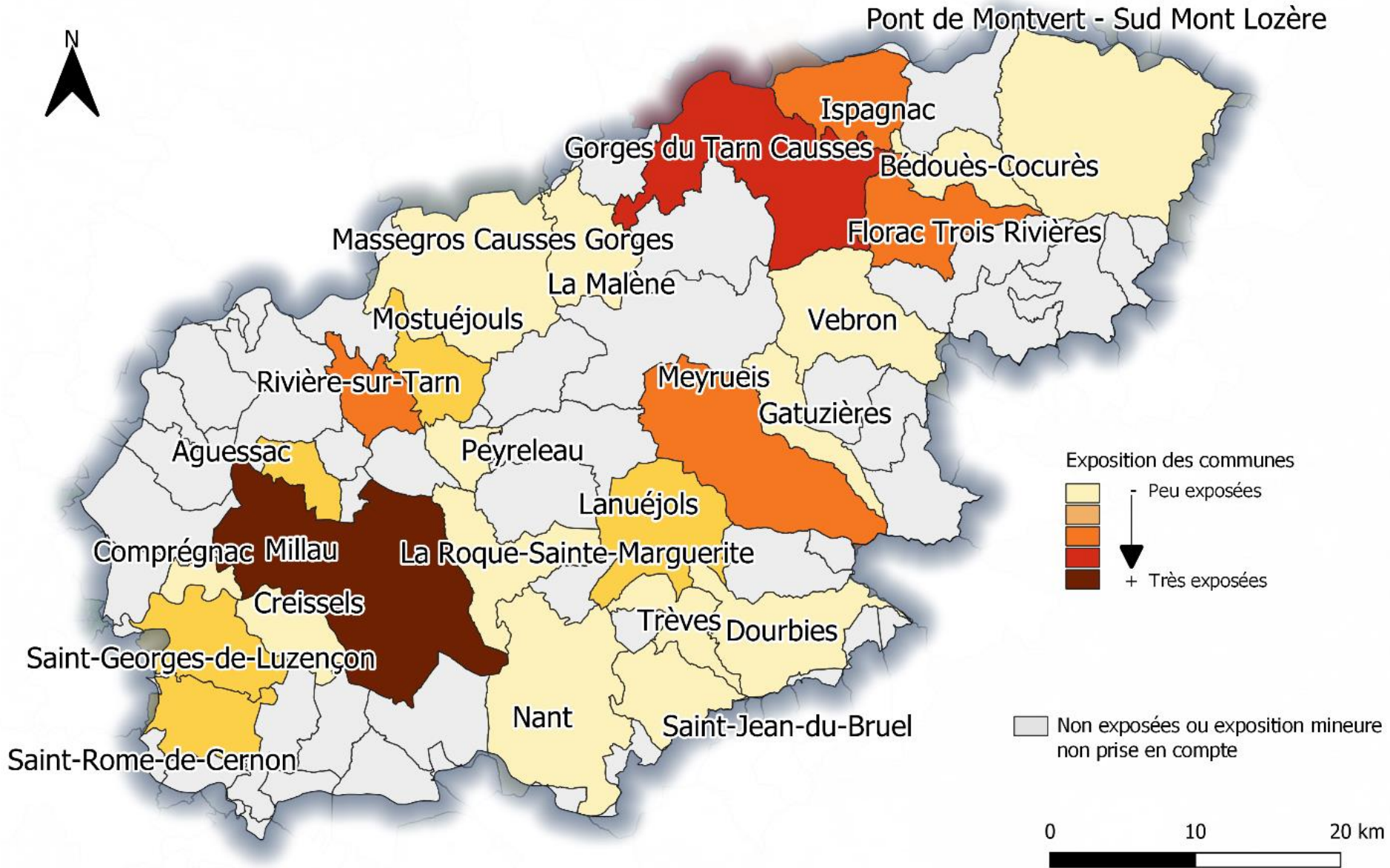
**10 établissements** accueillant des **personnes vulnérables** (écoles et établissements pour personnes âgées)

**8 bâtiments** utiles pour **la gestion de crise**

(Maires, gendarmeries, centres techniques municipaux)

**125 km de routes**

Une quarantaine de points de captage d'eau potable, une vingtaine de stations d'épuration, 2 postes de transformation électrique, 2 déchetteries



**Niveau d'exposition au risque inondation par commune**

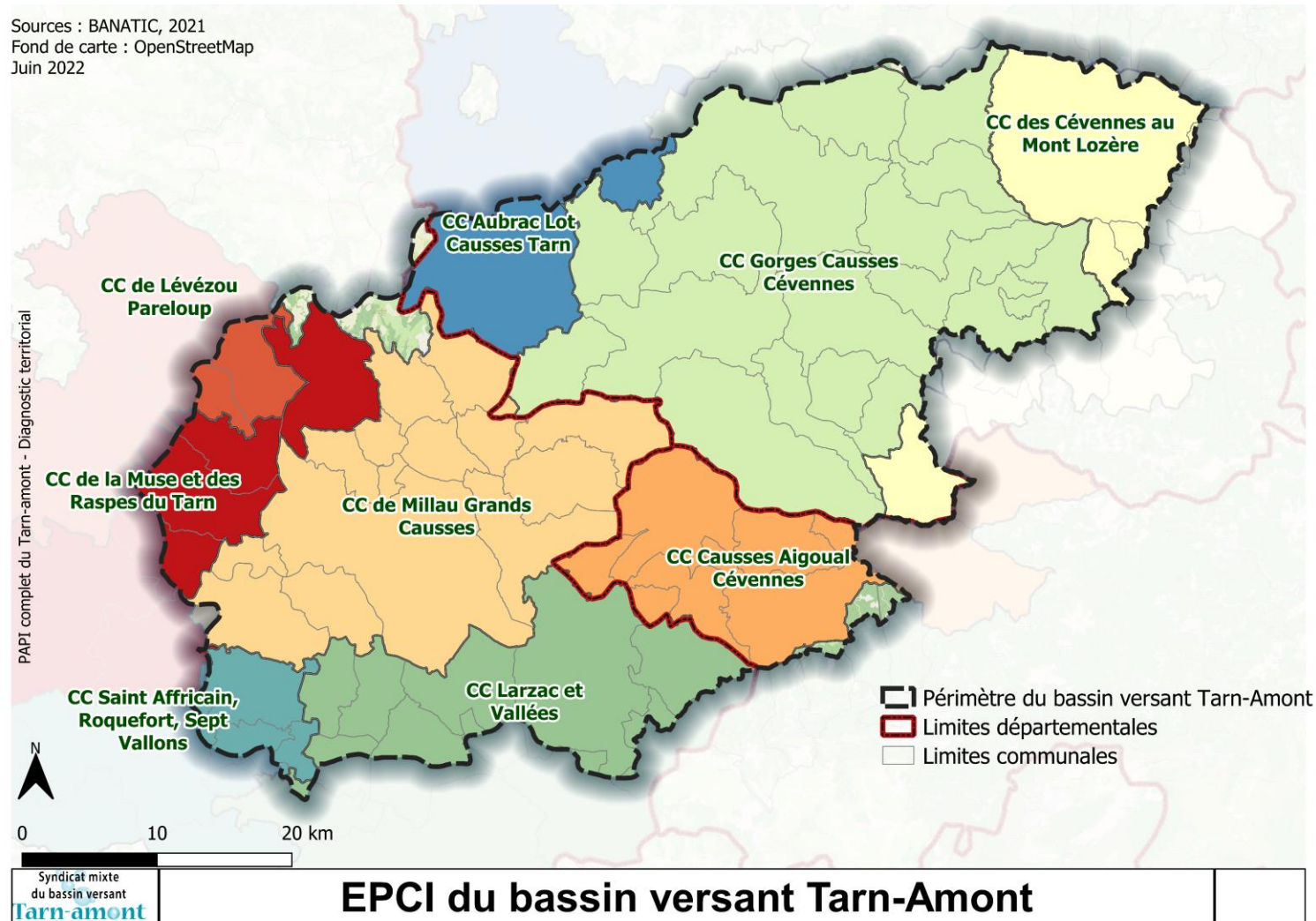
# 3. Présentation du PAPI Tarn-amont 2024-2029

- **Portage et gouvernance**
- Stratégie opérationnelle
- Programme d'actions

# Un portage et une animation assurée par le Syndicat Tarn-amont



Sources : BANATIC, 2021  
Fond de carte : OpenStreetMap  
Jun 2022



# Une gouvernance mobilisant de nombreux acteurs

La gouvernance du PAPI Tarn-amont s'articulera autour des instances suivantes :

Comité syndical

Comité de pilotage du PAPI Tarn-amont

Comité technique de suivi des actions du PAPI

Instances des Unités géographiques

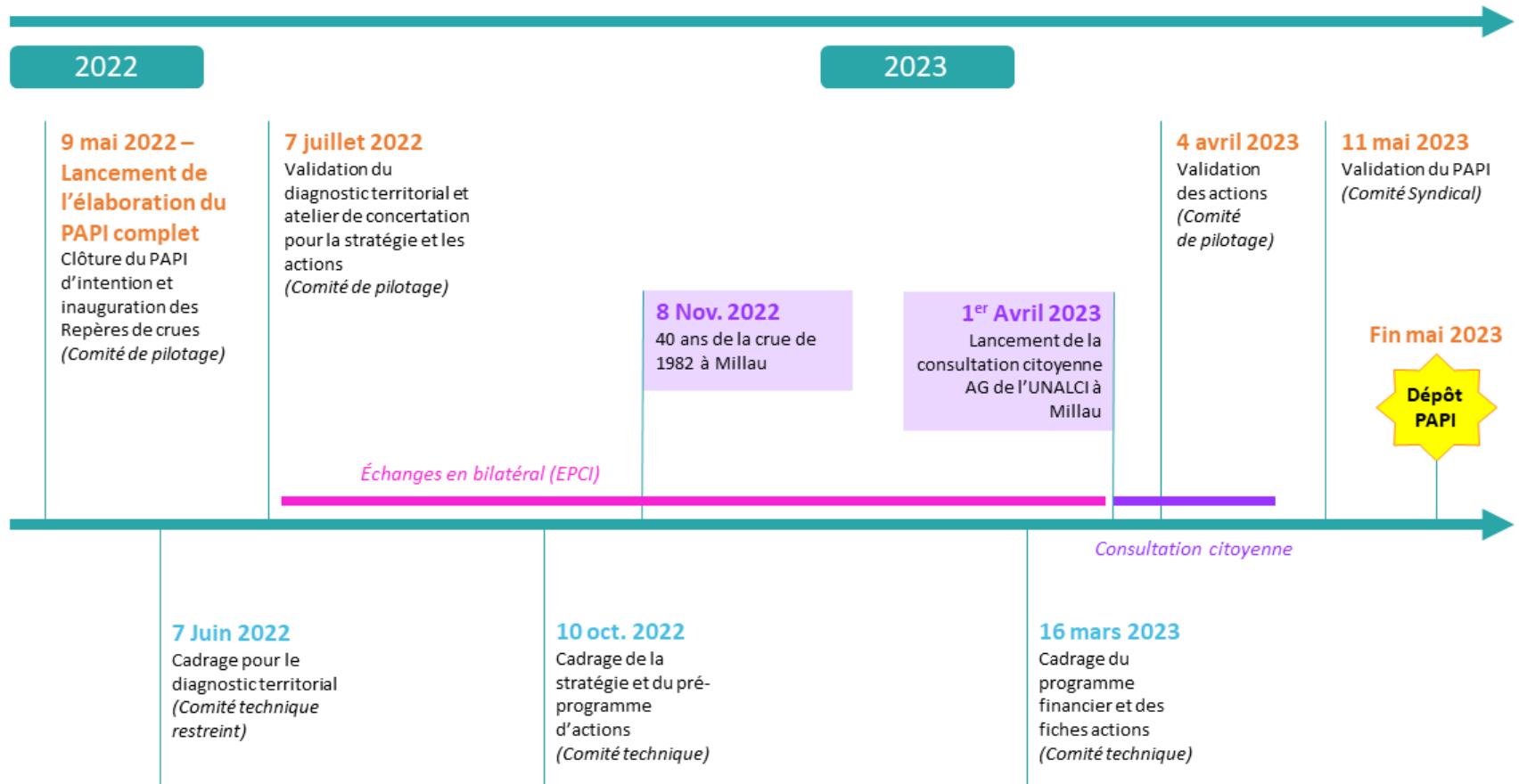
Groupe de travail thématiques et instances de suivi spécifiques aux actions du PAPI Tarn-Amont



## Les principaux partenaires du PAPI :

- Les services de l'Etat (DREAL, DDT(M))
- Agence de l'eau, Région Occitanie, départements
- Les collectivités locales : EPCI, communes
- Les parcs : PNC et PNRGC
- Les représentants d'usagers et les services de secours
- Les acteurs du tourisme
- L'ensemble des services et élus du Syndicat Tarn-amont

# Une démarche co-construite et concertée : forte mobilisation des acteurs et partenaires locaux



## Objectif de la consultation :

- Partager le programme d'actions du PAPI Tarn-amont et obtenir l'avis de la population sur les différentes opérations proposées

## Quand ?

- Du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2023

## Où ?

- Site internet du syndicat Tarn-amont
- <https://www.tarn-amont.fr/consultation/>

## Comment ?

- Communication par le Syndicat Tarn-amont ; via les communes : affiche, sites internet, réseaux sociaux ; via les partenaires ; par voie de presse

## Quoi ?

- Résumé non technique
- Présentation du présent COPIL
- Mémento du PAPI

## Et après ?

- Production d'une note de synthèse sur les observations du public et leur prise en compte dans le dossier final du PAPI

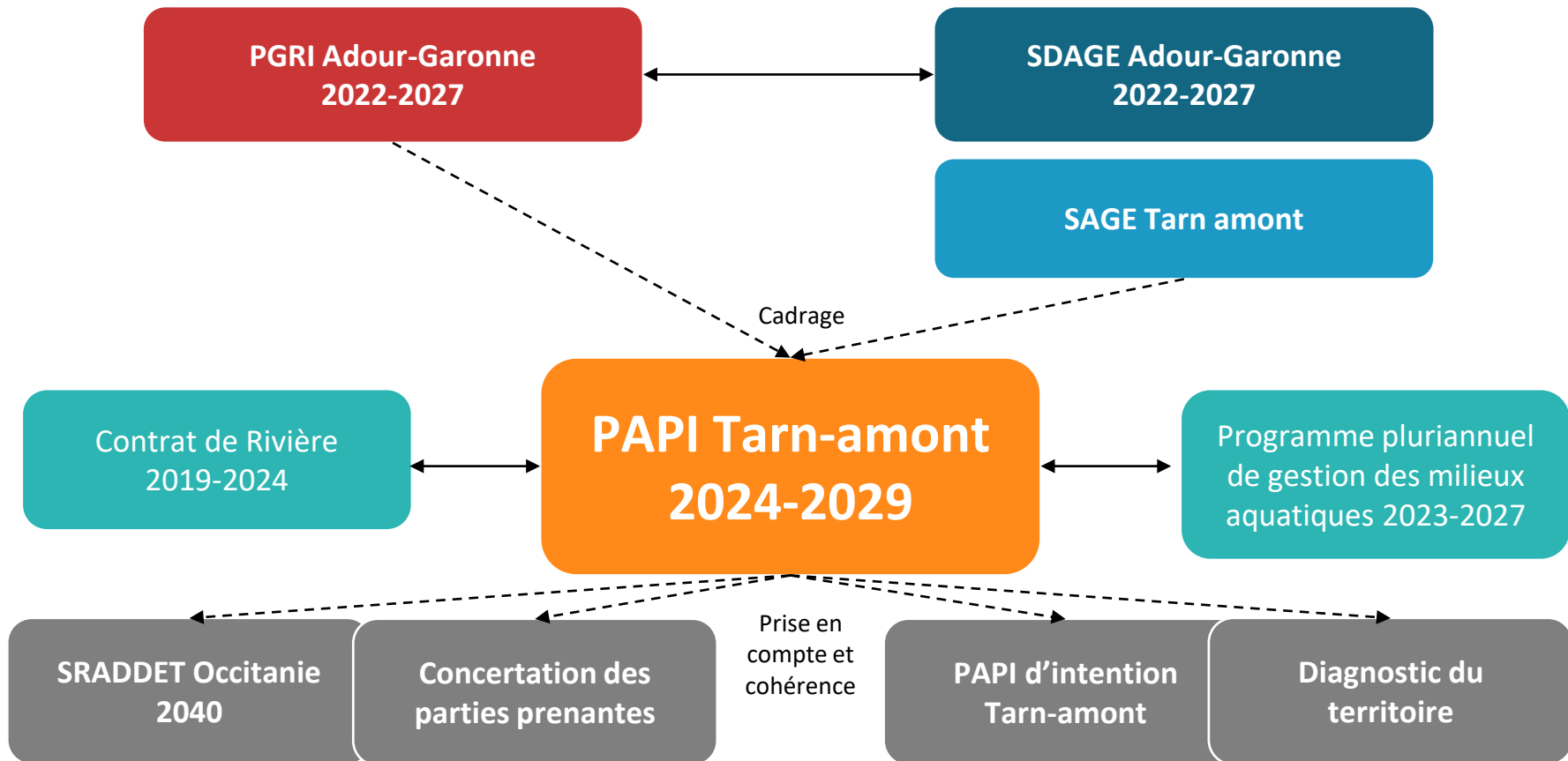


# 3. Présentation du PAPI Tarn-amont 2024-2029

- Portage et gouvernance
- **Stratégie opérationnelle**
- Programme d'actions



# Une stratégie assurant la complémentarité entre les milieux aquatiques et la prévention des inondations

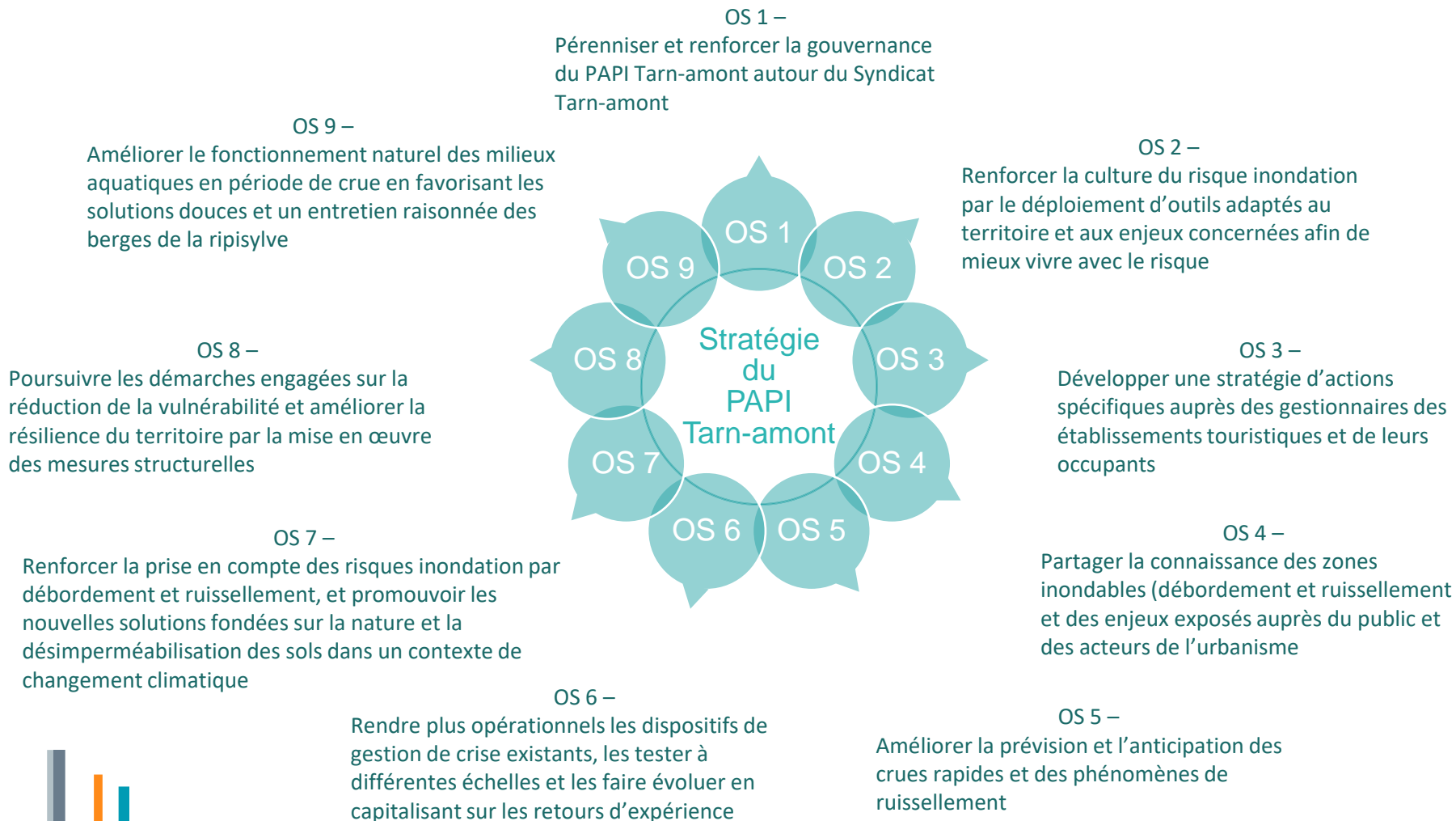


# Une stratégie définie en concertation et déclinée en 9 leviers d'action

- Atelier d'échanges (juil. 2022)
- Echanges bilatéraux



Stratégie orientée principalement sur la **culture du risque** et la **réduction de la vulnérabilité à la parcelle**



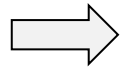
# 3. Présentation du PAPI Tarn-amont 2024-2029

- Portage et gouvernance
- Stratégie opérationnelle
- **Programme d'actions**

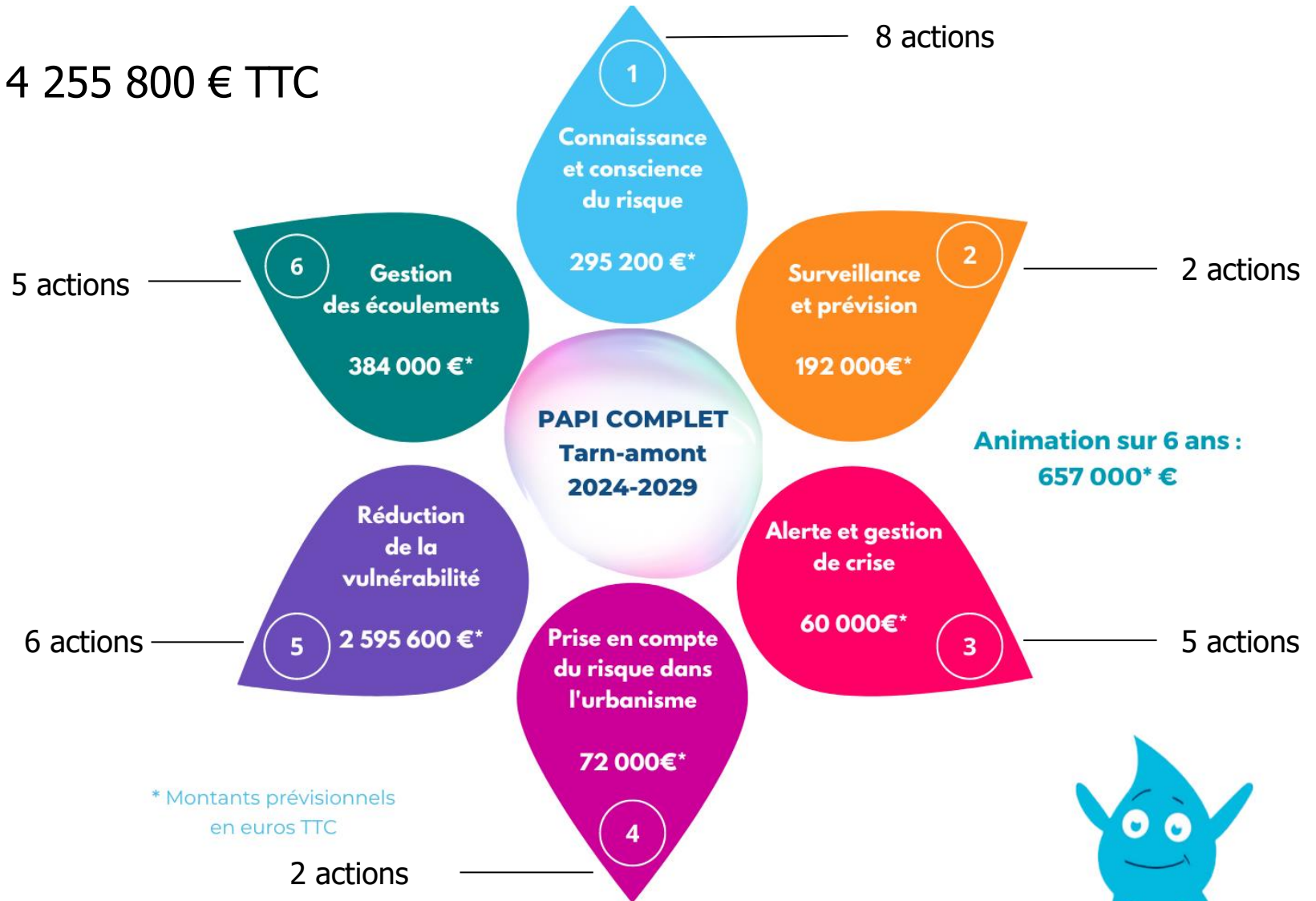
28 Actions

+ 2 actions dédiées à l'animation

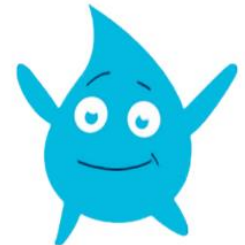
# 6 enjeux pour la prévention des inondations



4 255 800 € TTC



\* Montants prévisionnels en euros TTC



## Axe 1 – Connaissance et conscience du risque

- Actions de communication (DICRIM, plan de communication, cartographie interactive, etc.)
- Actions de sensibilisation (scolaires)
- Repères de crues et capitalisation de données
- Formations (élus et agents)
- Définition de stratégies de gestion des enjeux dans l'espace fonctionnel de la rivière (érosion de berges)

8 actions / 295 200 € TTC



## Action 1.3 « capitalisation des données sur les crues et installation de nouveaux repères de crues »

**Maitre d'ouvrage :** Syndicat Tarn-amont, avec l'appui des communes

**Montant de l'action :** 32 400 €TTC

### Financement :

Etat (FPRNM) – 80 %

Syndicat Tarn-amont - 20% (+ TVA)

### Objectifs :

- Maintenir une dynamique de sensibilisation sur le risque inondation
- capitaliser les données sur les crues (historiques et récentes),
- améliorer la connaissance des phénomènes locaux.

### Mise en œuvre opérationnelle :

- pose de nouveaux **repères de crues** (x 50 dont 20 dans les campings) + levés topographiques + 5 ensembles pédagogiques
- Élaboration et mise à disposition d'une « **fiche procédure** » + levés topographiques



Lien avec cartographie interactive (1.5)  
Et campings (1.6)

Lien avec formation élus et agents (1.7)  
ET RETEX (3.5)

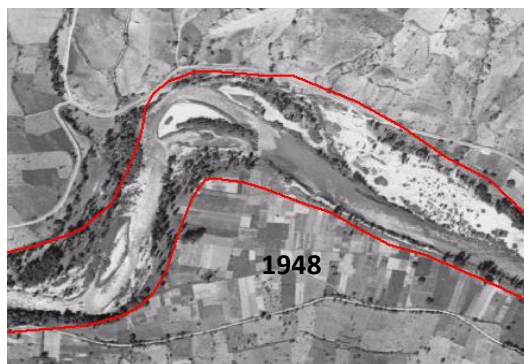
## Action 1.8 « identification des enjeux dans l'espace fonctionnel de la rivière et définition de stratégies localisées pour la gestion des enjeux »

**Maitre d'ouvrage :** Syndicat Tarn-amont

**Montant de l'action :** 36 000 € TTC

### Financement :

- Etat (FPRNM) – 50 % TTC
- Agence de l'eau AG – 15 % HT
- Région Occitanie – 15 % HT
- Syndicat Tarn-amont - 20% (+ TVA)



*Évolution des berges du Tarn à Mostuéjols*

### Objectifs :

- Réduire l'aléa inondation par la mise en place de solutions fondées sur la nature

### Mise en œuvre opérationnelle :

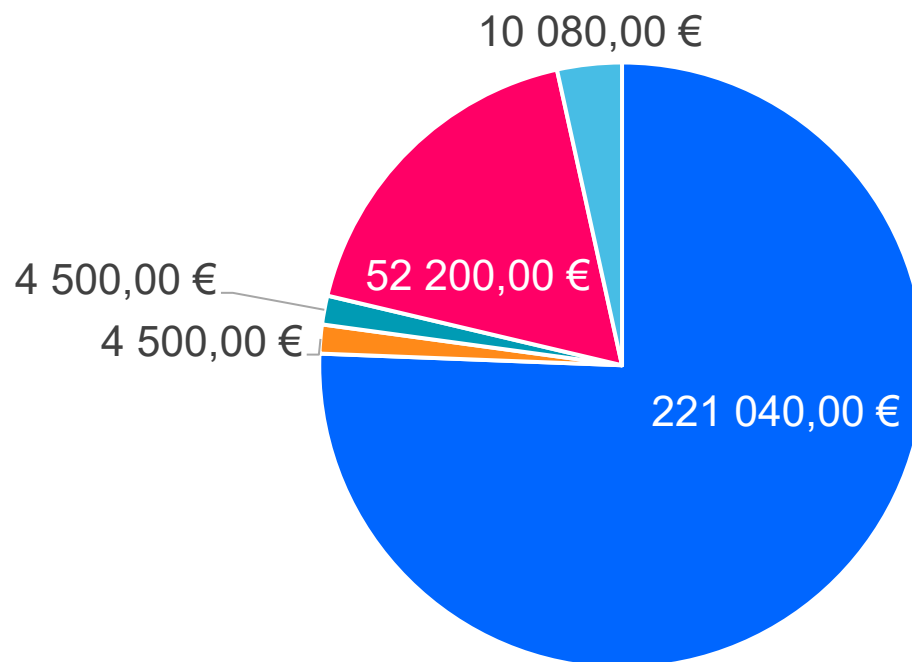
Définir l'espace fonctionnel de la rivière et établir une stratégie de gestion des enjeux sur les secteurs identifiés

- Tarn au niveau de Florac
- Vallée du Tarn en aval du Rozier (campings)
- Basse vallée de la Dourbie
- Cernon (secteur « SABAR »)

➡ Lien avec le PPG milieux aquatiques

## Axe 1 – Connaissance et conscience du risque

**Total : 295 200 € TTC**



■ Etat ■ Région ■ AEAG ■ Syndicat Tarn-amont ■ Communes



## Axe 2 – Surveillance et prévision

- Installation d'un réseau de stations hydrométriques et pluviométriques + création d'un superviseur commun
- Réflexions sur l'amélioration de la prévision et anticipation pour les crues rapides



2 actions / 192 000 € TTC



## Action 2.1 « installation d'un nouveau réseau de stations de surveillance sur le territoire Tarn-amont »

**Maitre d'ouvrage :** Syndicat Tarn-amont

**Montant de l'action :** 192 000 € TTC

### Financement :

- Etat (FPRNM) – 43 %
- Région Occitanie – 17 %
- Syndicat Tarn-amont – 40 %

### Objectifs :

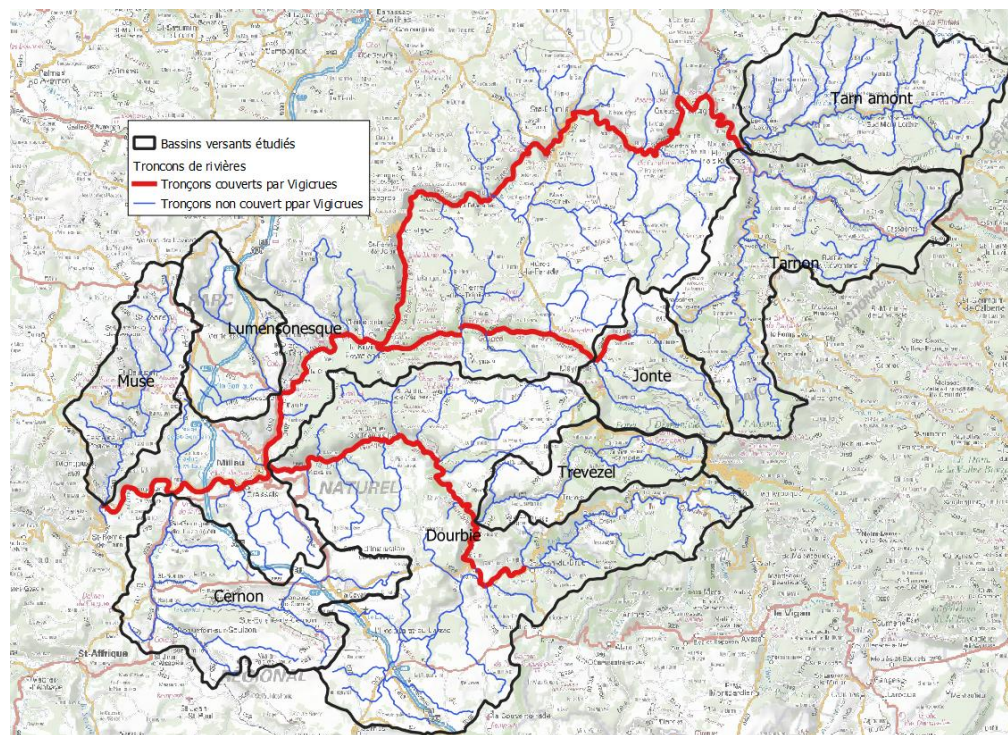
- Améliorer l'anticipation des crues et capitaliser sur les données récoltées

### Mise en œuvre opérationnelle :

A – définition précise du réseau de stations de surveillance – 36 000 €

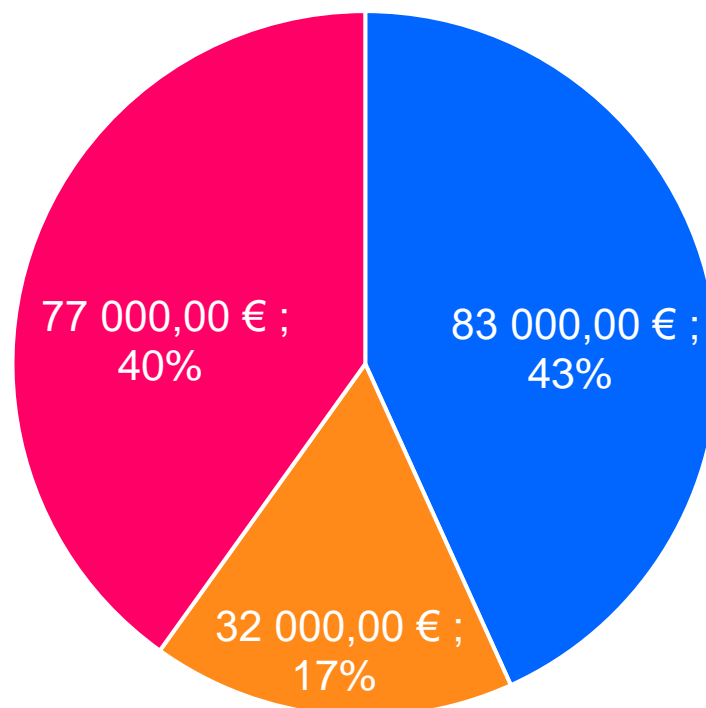
B – réalisation du réseau : acquisition et installation des équipements – 120 000 €

C – Mise en place d'un système d'acquisition des données et de supervision – 36 000 €



## Axe 2 – Surveillance et prévision

**Total : 192 000 € TTC**



■ Etat ■ Région ■ Syndicat Tarn-amont

## Axe 3 – Alerte et gestion de crise

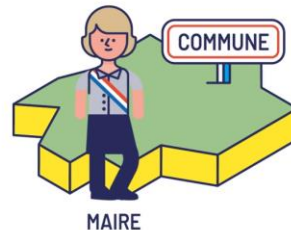
- PCS et PICS
- Exercices de simulation de crise
- Réflexion spécifique sur la prise en compte des campings (et pop. touristique)
- Favoriser les retours d'expérience



5 actions / 60 000 €TC



DIRECTEUR  
DES OPÉRATIONS  
DE SECOURS



## Actions 3.1 et 3.2 « Actualisation/élaboration du volet inondation des Plans Inter/Communaux de sauvegarde »

**Maitre d'ouvrage :** Communes et EPCI

**Montant de l'action :** Animation

### Objectifs :

- Assurer l'opérationnalité des PCS sur le territoire
- Élaborer les PICS pour l'ensemble des EPCI du territoire (7 en priorité)

### Mise en œuvre opérationnelle :

- Trame commune / Cartographie des enjeux et du risque
- Ateliers de travail et formations (élus et agents)
- Exercices pour tester la mise en œuvre (lien avec l'action 3.3)

Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) introduit par la loi Matras (novembre 2021), et précisé par le décret n°2022-907 du 20 juin 2022.

Elaboration obligatoire « dès lors qu'au moins une des communes membres est soumise à l'obligation d'élaborer un PCS »

Disposer d'un PICS d'ici novembre 2026.

Association des services de secours + acteurs de la gestion de crise

## Action 3.3 « organisation d'exercices réguliers de simulation de crise inondation à différentes échelles géographique : communale, intercommunale, départementale »

**Maitre d'ouvrage :** Syndicat Tarn-amont

**Montant de l'action :** 60 000 € TTC

### Financement :

- Région Occitanie – 20 %
- Syndicat Tarn-amont – 80 % + TVA

### Objectifs :

Mettre en œuvre les dispositifs de gestion de crise pour en vérifier leur opérationnalité et favoriser les interactions entre les acteurs de la gestion de crise



### Mise en œuvre opérationnelle :

Exercices organisés dans le cadre de l'animation du PAPI.

Accompagnement par un prestataire pour les exercices plus ambitieux

- Cibler prioritairement les 25 communes les plus exposées
- Les 7 EPCI accompagnés à l'action 3.2
- Organiser un exercice à l'échelle « bassin » → continuité du cours d'eau, solidarité amont/aval

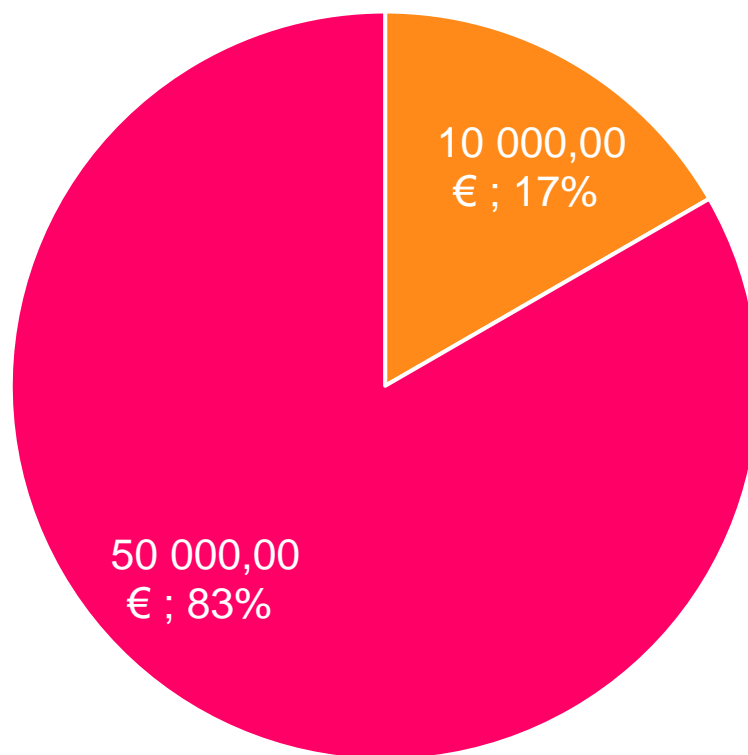
Association des services de secours + acteurs de la gestion de crise  
Etablissement de RETEX (retours d'expériences)

Syndicat mixte  
du bassin versant

**Tarn-amont**

## Axe 3 – Alerte et gestion de crise

Total : 60 000 € TTC



■ Région ■ Syndicat Tarn-amont

## Axe 4 – Prise en compte des risques dans les doc. d'urbanisme

- Groupe de travail sur les problématiques liées aux inondations et aux ruissellements (y c. imperméabilisation, traitement pluvial) → professionnels de l'urbanisme
- Réflexion spécifique sur le renouvellement urbain en zone inondable (Millau)

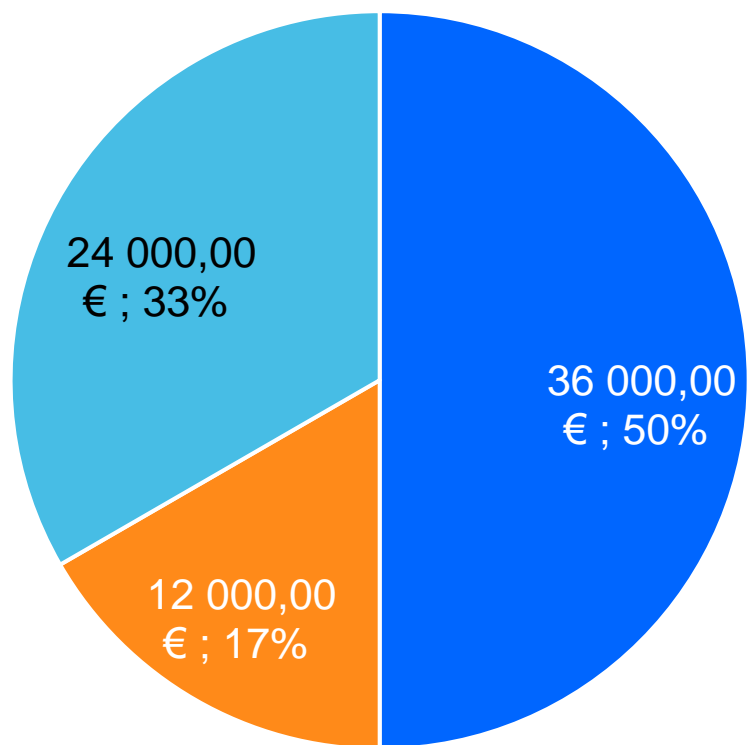


2 actions / 72 000 € TTC



## Axe 4 – Prise en compte des risques dans les doc. d'urbanisme

**Total : 72 000 € TTC**



■ Etat ■ Région ■ Communes

## Axe 5 – Réduction de la vulnérabilité

- Habitants : diagnostics et travaux
- Activités économiques et campings : diagnostics et travaux
- Bâtiments publics : diagnostics et travaux (dont EHPAD Meyrueis – PAPI d'intention)
- Délocalisation d'habitations en zone de danger (1 projet en cours à Ispagnac)

6 actions / 2 595 600 € TTC



## Action 5.1 « Réduction de la vulnérabilité des habitations »

**Maitre d'ouvrage :** Syndicat Tarn-amont et propriétaires des habitations

**Montant de l'action :** 492 000 € TTC (A - diagnostics)  
+ 414 000 € TTC (B - travaux)

### Objectifs :

Réduire la vulnérabilité des habitations

### Mise en œuvre opérationnelle :

- Campagne de communication régulière
- Mise en place d'un guichet unique
- Réalisation de diagnostics de vulnérabilité – 400 diagnostics (20% des habitations en zone inondable)
- Accompagnement pour la mise en œuvre des travaux – 60 dossiers (15 % des dossiers)
- Travaux – 60 dossiers + 9 dossiers issus du PAPI d'intention

### Financement :

#### A - Diagnostics

- Etat (FPRNM) – 50 %
- Région Occitanie – 20 %
- Syndicat Tarn-amont – 30% + TVA

#### B - Travaux

- Etat (FPRNM) – 80 %
- Propriétaires - 20 %



## Action 5.2 « Réduction de la vulnérabilité des activités économiques »

**Maitre d'ouvrage :** Syndicat Tarn-amont et gestionnaires d'activités économiques

**Montant de l'action :** 126 600 € TTC (A – diagnostics entreprises)  
+ 89 400 € TTC (B – diagnostics campings)  
+ 108 000 € TTC (C - travaux)

### Objectifs :

Réduire la vulnérabilité des enjeux

### Mise en œuvre opérationnelle :

- Campagne de communication régulière
- Mise en place d'un guichet unique
- Réalisation de diagnostics de vulnérabilité « entreprises » – 60 diagnostics et accompagnement pour la mise en œuvre des travaux – 6 dossiers (10 % des dossiers)
- Réalisation de diagnostics de vulnérabilité « campings » – 30 diagnostics et accompagnement pour la mise en œuvre des travaux – 6 dossiers (10 % des dossiers)
- Travaux – 12 dossiers + 3 dossiers issus du PAPI d'intention

### Financement :

#### A – Diagnostics entreprises

- Etat (FPRNM) – 50 %
- Région Occitanie – 20 %
- Syndicat Tarn-amont – 30% + TVA

#### B – Diagnostics campings

- Etat (FPRNM) – 50 %
- Région Occitanie – 20 %
- Syndicat Tarn-amont – 30% + TVA

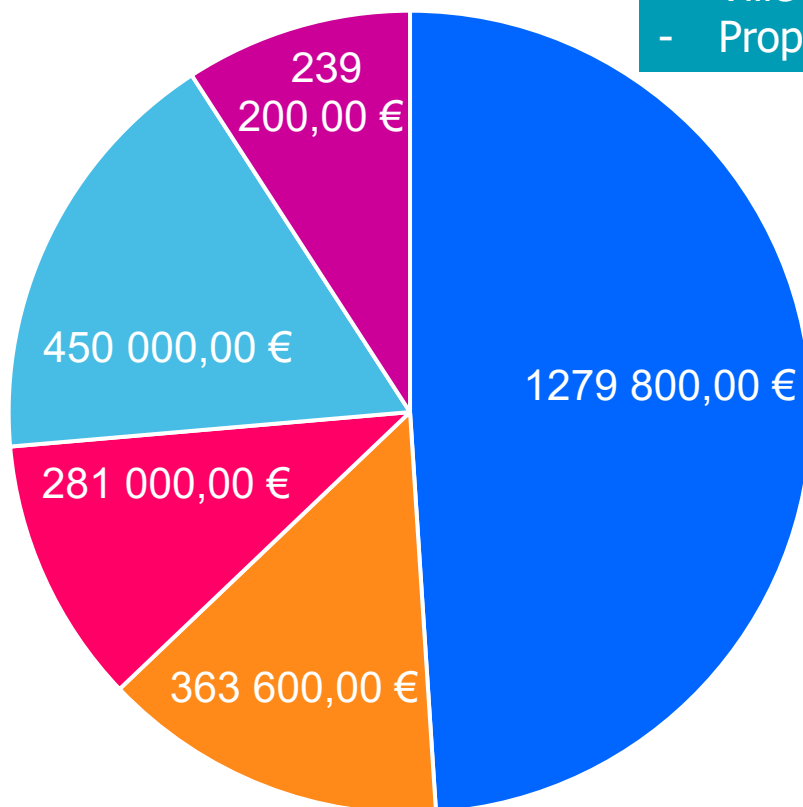
#### C - Travaux

- Etat (FPRNM) – 20 %
- Région Occitanie – 20 %
- Propriétaires - 20 %

## Axe 5 – Réduction de la vulnérabilité

**Total : 2 595 600 €TTC**

- Etat : ~50%
- Région Occitanie : 20%HT
- Ville de Millau : CTM
- Propriétaires : 30 à 60 % des travaux



■ Etat ■ Région ■ Syndicat Tarn-amont ■ Communes ■ Autres MOA

## Axe 6 – Gestion des écoulements

- Entretien de la ripisylve, sensibilisation des riverains, stratégie de gestion des enjeux dans l'espace fonctionnel de la rivière (PPG milieux aquatiques – montant des travaux non intégré dans PAPI)
- Etudes pour définir des stratégies de gestion des écoulements dus aux ruissellements et proposition de plan d'actions
  - Bédouès Cocurès
  - Florac
  - Ispagnac/Molines
- Mise en œuvre d'actions sur la partie agricole du bassin du Ladoux et de sensibilisation et signalétique sur la partie urbaine (Ville de Millau)
- Réflexions sur la gestion des ruissellements en zone forestières (lien réchauffement climatique)

5 actions / 384 000 € TTC



## Action 6.3 « définition d'une stratégie de gestion des écoulements dus au ruissellement des versants et proposition de mise en œuvre d'un plan d'actions/de gestion en favorisant les solutions fondées sur la nature »

**Maitre d'ouvrage :** Syndicat Tarn-amont

**Montant de l'action :** 90 000 €TTC

### Financement :

- Etat (FPRNM) – 50 % TTC
- Région Occitanie – 20 % HT
- Agence de l'eau AG – 10 % HT
- Syndicat Tarn-amont – 20 % + TVA

### Objectifs :

- Mieux gérer les écoulements des versants afin de réduire les risques de ruissellement
- Concevoir des aménagements de ralentissement dynamique

### Mise en œuvre opérationnelle :

- Préciser le risque de ruissellement et les enjeux exposés.
- Définir un plan d'action adapté pour réduire le risque de ruissellement : zones urbaines et zones agricoles
- Définir un outil d'aide à la décision pour la conception et l'expertise de projet de ralentissement dynamique - évaluer l'efficacité des aménagements envisagés (en lien avec IRIP, FORO)



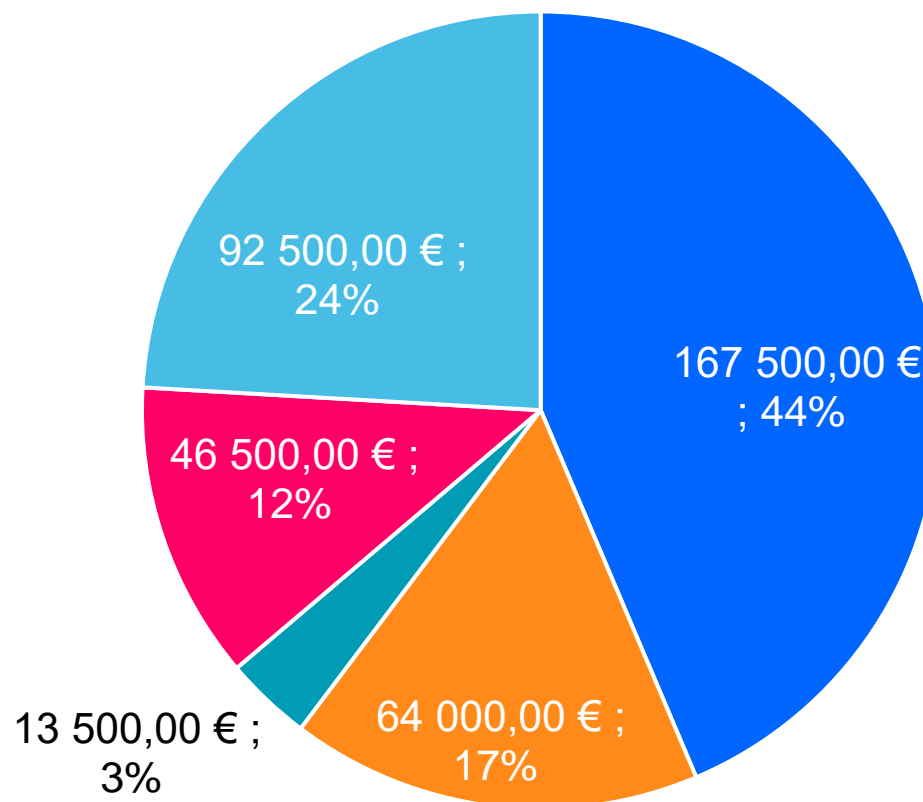
Erosion de la route d'accès, quartier de Salabuau, Rivière sur Tarn (étude PAPI d'intention)

### 5 études :

- Florac
- Bédouès-Cocurès
- Ispagnac-Molines
- 2 autres à définir (Verrières ?)

## Axe 6 – Gestion des écoulements

**Total : 384 000 €TTC**



■ Etat ■ Région ■ AEAG ■ Syndicat Tarn-amont ■ Communes



La mise en œuvre du programme d'actions du PAPI sera réalisée en deux phases



## Phase 1 (2024 – 2027)

- Mise en œuvre des actions qui s'inscrivent dans le temps long
- Mise en œuvre des opérations structurelles mûres et autorisées
- lancement des études sur certaines opérations



Bilan à mi-parcours et mise à jour possible des actions par voie d'avenant (2027)



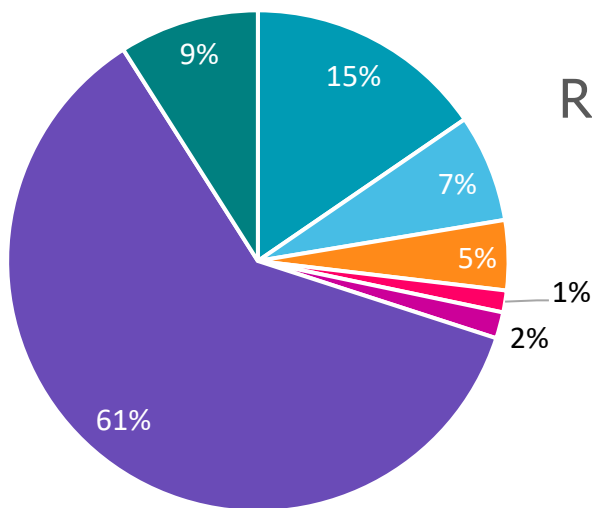
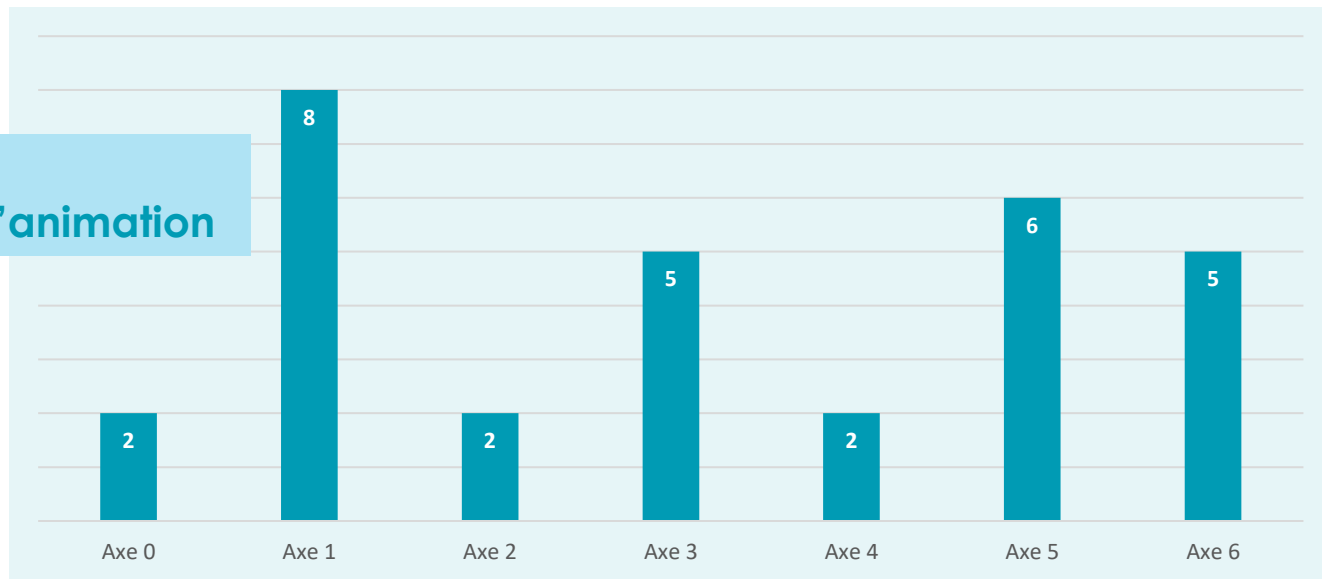
## Phase 2 (2027 – 2029)

- Poursuite des actions engagées en phase 1
- Mise en œuvre des actions et opérations étudiées en phase 1

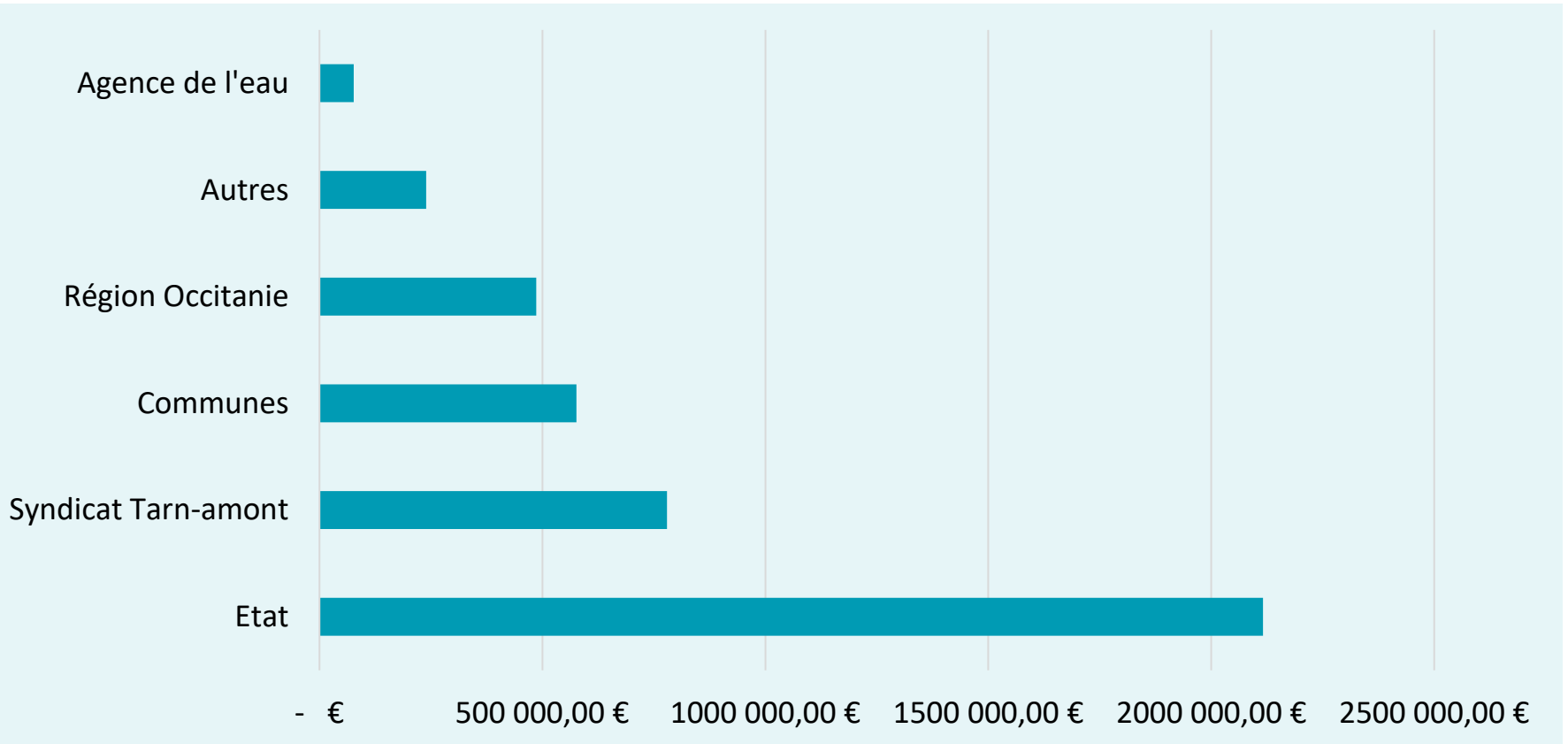


# Le PAPI Tarn-amont 2024-2029 en résumé

28 actions  
+ 2 actions dédiées à l'animation



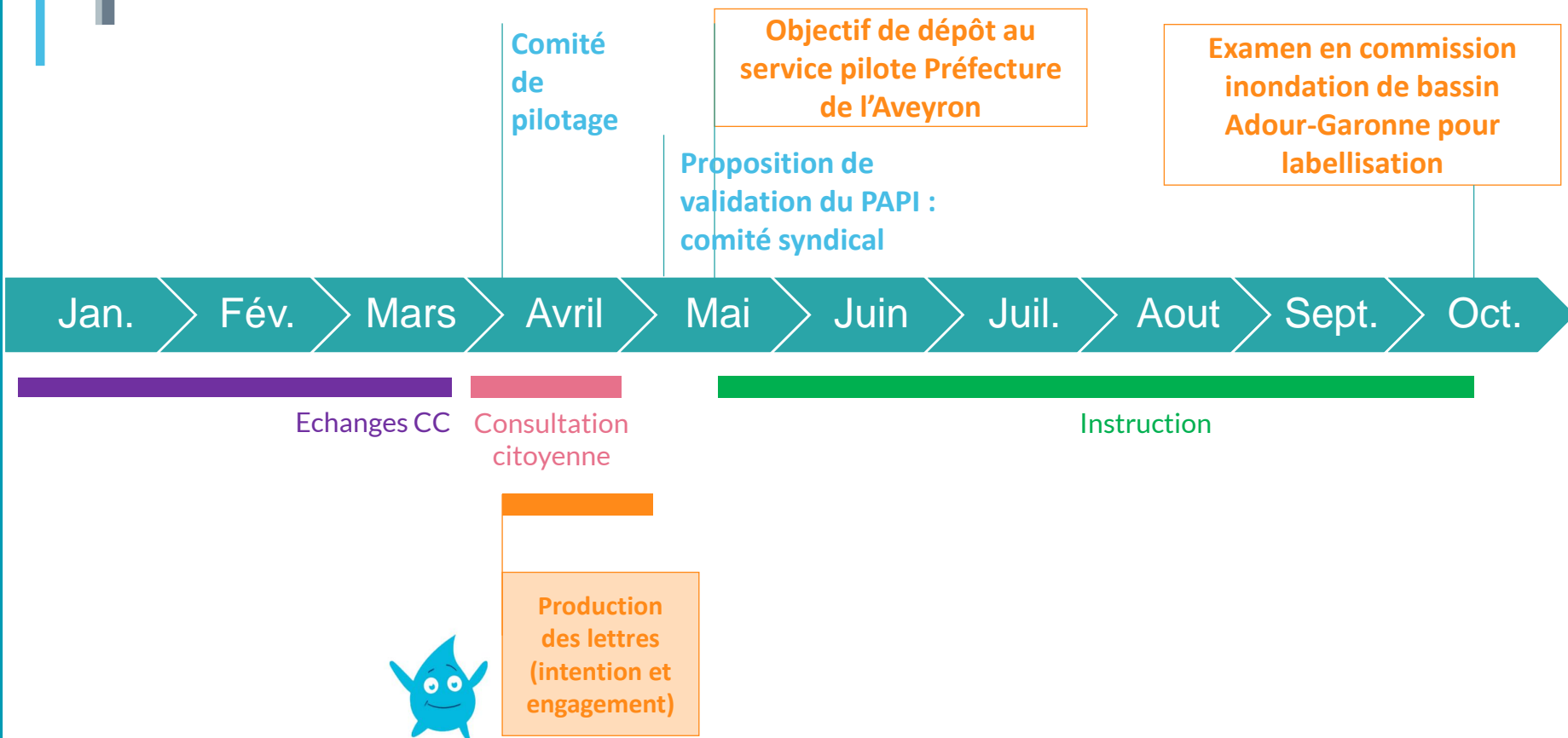
Répartition des actions (en nombre)  
et moyens financiers (en %)  
par axes



Financement prévisionnel par acteurs

## 4. Echéances à venir

# Planning et échéancier à venir : jusqu'à la labellisation



2024

Mise en œuvre

1<sup>er</sup> janvier :  
entrée en vigueur du PAPI

- Diagnostic approfondi et partagé du territoire face au risque d'inondation
- Le bilan du PAPI d'intention
- La stratégie
- Un résumé non technique du PAPI
- Le programme d'actions
- Le plan de financement du programme d'actions
- L'organisation de la gouvernance du projet (pilotage, concertation, etc.)
- Présentation du porteur de projet
- L'analyse environnementale du PAPI
- Les lettres d'intention des maitres d'ouvrages
- Les lettres d'engagement des co-financeurs
- Un rapport synthétisant les observations du public et les suites apportées

# La consultation citoyenne : du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2023



Merci de votre attention

